

THONON
agglomération

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2021

SOMMAIRE

01 POUR UNE GOUVERNANCE
CLAIRE ET UN PROJET
RASSEMBLEUR
PAGE 4

02 ACCOMPAGNER DURABLEMENT
L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
PAGE 5

03 AMÉLIORER L'OFFRE DE
MOBILITÉ ET RÉALISER DES
INFRASTRUCTURES NOUVELLES
PAGE 8

04 DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET
TOURISTIQUE :
RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE
PAGE 10

05 ENVIRONNEMENT :
DES RICHESSES
À PRÉSERVER
PAGE 12

06 AUX CÔTÉS DES COMMUNES,
ASSURER LA COHÉSION
SOCIALE
PAGE 15

07 DES MOYENS AU SERVICE
DE NOS AMBITIONS
PAGE 18



**CHRISTOPHE
ARMINJON**

**PRÉSIDENT
DE THONON
AGGLOMÉRATION**

Après une année 2020 marquée par le cycle électoral et la crise sanitaire, les conseillers communautaires ont adopté, en 2021, un **Pacte de gouvernance** qui leur permet désormais de se saisir pleinement des dossiers structurants de l'Agglomération.

Des commissions thématiques sont d'ores et déjà à l'œuvre, tandis que le nouveau Conseil Local de Développement a été installé pour intégrer à la réflexion l'avis de citoyens engagés.

L'édifice communautaire sera parachevé avec l'adoption, cet automne, d'un **Projet de territoire**, véritable feuille de route politique pour l'Agglomération et ses élus. Quatre enjeux principaux ont été identifiés pour **faire territoire ensemble** :

1- s'accorder sur une vision prospective et des valeurs partagées au sein du bloc communal (agglomération et communes-membres),
2- s'inscrire dans une stratégie globale de coopération avec les territoires voisins, à l'échelle de l'arc lémanique,

3- renforcer l'attractivité de notre territoire selon des logiques de solidarité et de complémentarité,

4- assurer un développement territorial durable et vertueux.

Telles sont les conditions d'une bonne synergie entre nos actions pour un aménagement cohérent du territoire et des politiques publiques efficaces.

Directeur de la publication :
Christophe Arminjon

Rédaction :
Services communautaires

Conception graphique :
Kalistene Anney

Impression :
Ma Bonne Impression

Crédits photos :
Thonon Agglomération,
Yvan Tisseyre, IxalpDrônes,
KaraDrone, Karine Smadja,
Litescape, Istock.

01

POUR UNE GOUVERNANCE CLAIRE ET UN PROJET RASSEMBLEUR

La charte de gouvernance adoptée

Approuvée en juillet 2021, elle réaffirme les valeurs partagées par les membres de l'agglomération au premier rang desquelles figurent la solidarité entre les communes, la proximité auprès des habitants, ou encore la subsidiarité entre niveaux d'intervention. Dotant l'agglomération d'une gouvernance simple, claire, elle est le socle du bon fonctionnement du bloc local (communes-agglomération).



Création de 6 commissions thématiques

Transversales et pluridisciplinaires, chacune comprend 30 élus (communautaires ou municipaux).
Objectif : donner à l'agglomération des enceintes d'échanges et de réflexions associant toujours davantage les élus municipaux qui sont au plus près des habitants et du terrain.



150 adjoints
et conseillers
municipaux différents
membres
des commissions

Lancement du projet de territoire

Acte fondateur d'une vision politique partagée pour notre agglomération, le projet de territoire sera la feuille de route de l'agglomération pour les années à venir (horizon 2030). Son élaboration a débuté en novembre 2021 par une première étape de diagnostic.

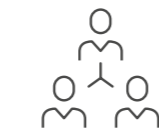
1 étude documentaire
et analyse de données
externes (plus de 130 études
complémentaires analysées).

53 entretiens
avec les élus
(Président, Vice-Présidents et Maires),
ou encore les partenaires français et
suisses de l'agglomération.

Le Conseil Local de Développement renouvelé

La composition du CLD, instance consultative et de concertation, a été confirmée le 21 janvier 2021 sur la base de la répartition précédente. En décembre 2021, **Laurent Perinel** a été réélu Président.

6 collèges,
pour un total de
42 membres



73 élus au service
de l'agglomération
(54 délégués titulaires
et 19 suppléants) ont tenu :

42 bureaux
communautaires,
dont 9 élargis

8 conférences
intercommunales
des maires

13 conseils
communautaires
Pour un total de
539 délibérations
(181 adoptées en
bureau et 358 en
conseil)



02

ACCOMPAGNER DURABLEMENT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME : RÉPONDRE AUX ENJEUX DE CROISSANCE ET DE PRÉSERVATION DU CADRE DE VIE

Lancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité

Prescrit en février 2021, il aura vocation à être à la fois le Plan Local d'Urbanisme, le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Mobilité de l'agglomération pour en devenir le document structurant en matière d'aménagement. Un marché d'études portant sur huit lots a été attribué en décembre 2021.

Approbation de la révision du PLU d'Allinges

Menée conjointement avec la commune, cette procédure lancée en 2016 a été approuvée le 26 octobre 2021. Son enjeu : bien encadrer les opérations immobilières en tenant compte de la production de logements locatifs sociaux (loi SRU) et garantir une urbanisation cohérente.



En 2021, 3 autres procédures intermédiaires engagées :

- modification de droit commun n°1 du PLUi du Bas-Chablais,
- modification simplifiée n°1 du PLUi du Bas-Chablais,
- déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi du Bas-Chablais pour la création d'un groupe scolaire à Sciez.

Affichage publicitaire

ARRÊT DU RLPI (RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

Document ayant vocation à mieux encadrer les dispositifs publicitaires en participant de la qualité paysagère et urbaine, la phase réglementaire s'est poursuivie en 2021, en associant étroitement les communes à l'élaboration des documents qui seront opposables aux tiers. Le RLPI a été arrêté le 30 novembre 2021 et un bilan de la concertation a été établi.



Du côté de l'instruction réalisée pour les communes

950 dossiers
d'autorisation du droit
des sols (PC, PA, Cub)

1 465 déclarations d'intention d'aliéner
(au titre de la compétence droit de préemption urbain)

Le « Réseau Urba »

CONSOLIDE LA COLLABORATION AGGLOMÉRATION-COMMUNES

2021 a permis le retour de ces séquences d'échanges, d'information et de formation continue entre les mairies (élus et agents) et l'agglomération, sur l'ensemble des sujets d'urbanisme (instruction, planification, actualité juridique).

DOUVAIN RETENUE POUR ACCUEILLIR LE FUTUR LYCÉE

Cette nouvelle orientation a été approuvée par le conseil municipal de la commune en octobre 2021, emportant adaptation du programme de réalisation des équipements sportifs d'intérêt communautaires afin d'optimiser la mutualisation du futur complexe.



ACCOMPAGNER DURABLEMENT L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

HABITAT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA MONTÉE EN PUISSANCE



3 dispositifs pour accompagner les particuliers dans l'amélioration et/ou la rénovation énergétique de leur logement

REGENERO DEVIENT HAUTE-SAVOIE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Créée à l'échelle du Pôle Métropolitain, la PTRE (plateforme territoriale de rénovation énergétique) REGENERO cède la place à un SPPEH (service public de la performance énergétique de l'habitat), coordonné par le Département de la Haute-Savoie et baptisé « Haute-Savoie Rénovation Énergétique ». Cette substitution s'est faite de manière transparente pour les particuliers.

3 222 usagers informés

1 249 conseils personnalisés délivrés.

271 ménages en logement individuel accompagnés (phases amonts du chantier) pour la réalisation de leurs travaux

OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Les bénéficiaires du dispositif d'accompagnement et de financement des travaux pour les logements de plus de 15 ans :

84 propriétaires occupants

8 propriétaires bailleurs de logements destinés à la location

5 copropriétés construites avant 1980, dans le cadre d'un premier appel à projet lancé au printemps 2021*

* Accompagnement global gratuit : audit, conseils techniques, informations sur les aides financières mobilisables.

LE SUCCÈS DE LA « PRIME CHAUFFAGE PROPRE »

29 particuliers ont bénéficié d'une prime de 1 000 € pour remplacer leur vieux système de chauffage au bois ou au fioul par un appareil performant peu émetteur de particules fines.

PRIME CHAUFFAGE PROPRE
— pour —
la qualité de l'air

1000€*
pour changer votre vieux chauffage

Remplacez votre ancien chauffage fioul ou bois par un appareil performant au bois, solaire ou pompe à chaleur.

REGENERO
04 58 57 00 87

La rénovation énergétique dans les équipements communautaires

Des **luminaires LED** sont venus remplacer le matériel existant dans les circulations de l'EHPAD de Veigy-Foncenex.

Une étude de **remplacement des luminaires** a été lancée au gymnase de Margencel en vue d'une réalisation des travaux en 2022.

Sur l'ensemble des bâtiments et équipements communautaires l'objectif est une **optimisation des contrats d'énergie** et un **pilote des installations** pour une meilleure adaptation à l'usage.

De nouvelles actions de sensibilisation

ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE : LES ENFANTS AU PREMIER RANG DES PUBLICS SENSIBILISÉS

51 classes de l'agglomération (**1 270** élèves) ont bénéficié sur l'année scolaire 2021-2022 du déploiement du programme Watty à l'école.

Les plus jeunes ont été sensibilisés aux économies d'énergie et d'eau en les rendant acteurs au sein de leur établissement puis au sein de

leur famille où ils seront invités à devenir de véritables éco-ambassadeurs.

DES ATELIERS « FRESQUE DU CLIMAT » DESTINÉS AUX ÉLUS

Deux premières sessions réunissant environ 30 élus locaux se sont déroulées en décembre 2021.

Objectif : la compréhension des causes du dérèglement climatique et des conséquences pour notre territoire, afin de partager un référentiel commun sur l'urgence climatique.



LE PAT (Plan Alimentaire Territorial) LABELLISÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Label national obtenu en mai 2021, il reconnaît la pertinence des études menées par l'agglomération pour son agriculture et en facilite le déroulé grâce à l'obtention d'un **financement de 75 000 €**.

En parallèle les élus référents agriculture et alimentation des communes travaillent sur la thématique « **Comment s'organiser collectivement pour articuler la demande des porteurs de projets agricoles avec les capacités foncières du territoire ?** ».



03

AMÉLIORER L'OFFRE DE MOBILITÉ ET RÉALISER DES INFRASTRUCTURES NOUVELLES

Transports collectifs : une année charnière

RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES TRANSPORTS COLLECTIFS

La procédure engagée en décembre 2020, est arrivée à son terme en novembre 2021. Le contrat a été attribué au groupement RATP Dev et Borini Dev (société RDB Thonon), pour un montant de 51 M€, sur une période de 7 ans. Le nouveau contrat régit le fonctionnement, l'exploitation et le développement des lignes urbaines, interurbaines, scolaires et du funiculaire.



STAR'T
SERVICE DE THONON AGGLOMÉRATION
RÉSEAU DE TRANSPORTS

L'agglomération lauréate de deux appels à projet en faveur d'une mobilité durable

TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE

L'agglomération étant lauréate de l'appel à projets national « *Transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux* », l'Etat participera à hauteur de 2,88 M€ (sur un coût total estimé à 24,5 M€ HT) à création d'un BHNS (bus à haut niveau de service) sur la RD1005 entre Veigy-Foncenex et Thonon-les-Bains.

Ce projet est porté par l'agglomération en collaboration active avec le Département de la Haute-Savoie, à qui elle a délégué la maîtrise d'ouvrage des aménagements associés dans les communes.

APPEL À PROJET AVELO 2

L'agglomération bénéficie d'un soutien de 143 000 € (sur un coût total prévisionnel de 240 000 € HT) pour la réalisation d'un schéma directeur des modes actifs, et, pour ce faire, pour le recrutement sur 3 ans d'un chargé de mission modes actifs.

Ce programme porte sur le développement de politiques cyclables en interconnexion avec les territoires limitrophes de l'agglomération.



Transports scolaires, 2021-2022

3352 élèves inscrits sur le réseau interurbain, affectés sur **215** courses interurbaines

221 élèves titulaires d'un abonnement scolaire sur le réseau urbain*

*abonnement permettant un aller-retour quotidien en période scolaire uniquement ; l'abonnement jeune (4/25 ans) est de ce fait souvent privilégié.



Maison de la mobilité à Thonon-les-Bains, un partenariat fort avec la SNCF

Une convention a été adoptée en septembre 2021 liant l'agglomération à SNCF Gares et Connexions. Tous les services mobilité seront centralisés sur 280 m² de l'aile Est de la gare de Thonon-les-Bains dès 2022. Coût estimé à 513 000 € HT



STAR'T : UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Pour accompagner la naissance du premier réseau unique de transport de l'agglomération le 1^{er} janvier 2022, une démarche de création d'une nouvelle identité a été lancée au printemps 2021. A l'issue d'un sondage réalisé auprès de la population à l'été 2021, c'est la proposition STAR'T (Service de Thonon Agglomération - Réseau de Transports) qui a été retenue et traduite dans un logo et une identité graphique pour remplacer progressivement BUT, LIHSA, Région...



04

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

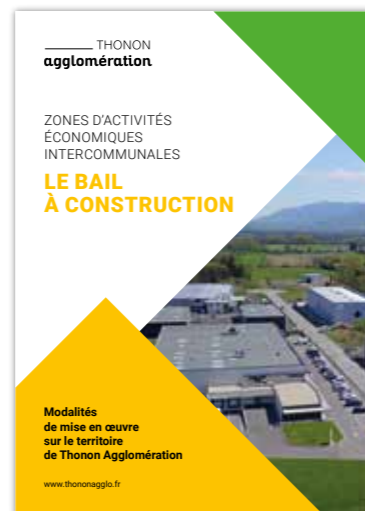
DE NOUVELLES DYNAMIQUES AUTOUR DE LA COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

La mise en œuvre d'un nouvel outil : le bail à construction

Ce dispositif, déployé sur les ZAEi de Planbois Parc à Perrignier et des Bracots à Bons-en-Chablais, sites économiques d'intérêt métropolitain, a pour objectif d'assurer la maîtrise foncière afin d'en conserver la vocation économique.



13 promesses de bail à construction signées (8 sur la ZAEi des Bracots et 5 sur la ZAEi de Planbois Parc)



La ZAEi des Bracots, un « site industriel clés en main »

L'agglomération est lauréate de l'appel à projets national pour la **seconde extension de la zone des Bracots** dont les surfaces, immédiatement commercialisables et constructibles, ont été reconnues comme pouvant faciliter les investissements et la relocalisation industriels de France Relance.

Poursuite de la commercialisation des ZAEi de proximité

- La Fattaz à Excenevex : 3 lots sont vendus sur les 6 et 1 promesse de vente a été signée.
- Les Teppes à Perrignier : 1 promesse de vente signée.

L'AGENCE ÉCONOMIQUE DU CHABLAIS MOBILISÉE

257 porteurs de projet issus de l'agglomération accueillis, orientés et informés



14 entreprises (**43** emplois) hébergées au sein de la pépinière d'entreprises Delta



26 membres rassemblés par le CRIC, qui a organisé **34** événements (près de **270** participants)



Un 1^{er} Forum de l'Economie Circulaire Transfrontalier

Organisé le 8 octobre 2021 par l'AEC, à l'initiative de Thonon Agglomération, l'événement a permis de fédérer toutes les démarches dédiées à l'économie circulaire à destination des entreprises, des collectivités et des porteurs de projets suisses et français.



401 participants



23 exposants



2 conférences



4 tables-rondes



3 ateliers

AU SERVICE DU RAYONNEMENT TOURISTIQUE

RENOVATION DES LOCAUX DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL À YVOIRE

Les marchés de maîtrise d'œuvre et de conception ont été attribués pour une mise en œuvre des travaux entre 2022 et 2023 (coût estimé : 355 000 € HT). 130 m² seront entièrement réaménagés, sur 2 étages.

FAVORISER LA PRATIQUE DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE

En 2021, 4 nouveaux sentiers ont été balisés : le GR du Balcon du Léman, le GR 5, le sentier de la Perle à Nernier ainsi que la boucle d'Excenevex-Chevilly, soit 50 kilomètres.



L'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) « DESTINATION LÉMAN » EN CHIFFRES



6 bureaux d'information touristiques (3 permanents : Douvaine, Yvoire-centre et Sciez-centre et 3 saisonniers : Excenevex, Sciez-Port et Yvoire-Port)

155 partenaires socio-professionnels



1 334 700 nuitées enregistrées



nuitées enregistrées

ENVIRONNEMENT : DES RICHESSES À PRÉSERVER

LA VALORISATION ET LE RÉEMPLOI AU CŒUR DE LA POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS

Ouverture de la nouvelle déchetterie à Bons-en-Chablais

Mise en service le 18 mars 2021, elle comprend 14 bennes et de nouvelles filières de collecte (meubles, déchets électroniques compatibles avec la prochaine ressourcerie) et des locaux de stockage adaptés (huile, pneus, lampes, néons, etc.).

← **7 000** m² →
€ **1,8** MC TTC
(hors frais d'études)



Acquisition d'un local pour le projet de ressourcerie «La R'Mize»

Après avoir financé en partie l'étude de faisabilité du projet, Thonon Agglomération a :

- acquis un local dédié de 1 350 m² dans la zone commerciale d'Anthy-sur-Léman, pour un montant de 2,4 M€,
- mis à bail en octobre 2021 ce bien avec l'association la R'mize et accepté de financer les aménagements extérieurs (200 000 €),
- approuvé en octobre 2021 une convention pluriannuelle d'objectifs.



21 587 tonnes d'ordures ménagères collectées (+ 1,48 %), soit **232 kg/hab/an**



18 882 tonnes collectées en déchetterie (**15 661 tonnes en 2020**), soit **338 kg/hab/an**



14 850 foyers sensibilisés lors de campagnes d'information en porte-à-porte



Réorganisation des tournées de collecte à Thonon-les-Bains

Une étude d'optimisation des tournées de collecte des ordures ménagères a été menée entre avril 2019 et fin 2020 afin d'optimiser les temps de parcours tout en couvrant le développement récent de certains quartiers. 12 circuits de collecte des ordures ménagères et 6 de collecte du tri sélectif ont été mis en service entre mars et avril 2021.



L'apport volontaire des ordures ménagères déployé à Ballaison, Loisin et Veigy-Foncenex

L'objectif est d'accroître le tri sélectif, d'accompagner le changement d'habitudes... Cette amélioration de la gestion des déchets repose sur des campagnes d'information en porte-à-porte. Les études d'implantation se poursuivent sur une quinzaine de communes de l'agglomération.

129 conteneurs installés sur les communes d'Allinges, Anthy, Chens-sur-Léman, Douvaine, Nernier, Perrignier, Sciez, Thonon-les-Bains et Veigy-Foncenex

Coût global d'environ
€ **1,25** MC TTC.



EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : LES ENJEUX CROISSANTS DE RÉSEAUX PERFORMANTS

D'importants travaux visant à étendre, à parfaire ou à entretenir les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif ont été engagés ou poursuivis. Plusieurs chantiers ont pu être conduits concomitamment pour une optimisation des impacts des travaux et des coûts associés.



EAU POTABLE

831 000 € engagés
3 683 ml traités



ASSAINISSEMENT

1 096 000 € engagés
5 302 ml traités

Les principaux chantiers

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- **ORCIER (Les Granges)**
Extension du réseau d'eaux usées (3545 ml et 50 branchements) et renouvellement du réseau d'eau potable (2210 ml et 32 branchements)
- **ALLINGES (rue du stade et chemin des Marmousets)**
Extension du réseau d'eaux usées (263 ml, 7 branchements et 3 attentes pour viabilisation), renouvellement du réseau d'eau potable (103 ml, 4 branchements et 1 poteau incendie)
- **THONON-LES-BAINS (rue de la Fontaine Couverte et Clos Rouge)**
Renouvellement du réseau d'eau potable (700 ml et 45 branchements) et mise en séparatif du réseau d'eaux usées (720 ml et 29 branchements)
- **THONON-LES-BAINS (rue Oncion et Charmilles)**
Renouvellement du réseau d'eau potable (320 ml et 27 branchements) et mise en séparatif du réseau d'eaux usées (275 ml et 9 branchements)
- **THONON-LES-BAINS (Saint-Disdille)**
Renouvellement du réseau d'eau potable (350 ml et 24 branchements) et mise en séparatif du réseau d'eaux usées (419 ml et 12 branchements)



EAU POTABLE

- FESSY (Les Ruppes)

Rénovation du captage des Salées (plus de 100 ans) qui alimente le réservoir et le hameau des Ruppes, avec la réfection des drains et de la chambre de réunion, et la restauration de la clôture du périmètre de protection et du pompage des Contamines.

- THONON-LES-BAINS (Marclaz)

Dévoisement de la conduite d'eau sur le pont du Pamphot, l'ancien pont porteur de la canalisation menaçant de s'écrouler.

- THONON-LES-BAINS (Ripaille)

Mise en conformité du périmètre de protection du captage de Ripaille et connexion des eaux pluviales au réseau (10 bâtiments).

- BONS-EN-CHABLAIS (Les Granges)

Sécurisation de l'alimentation du hameau par le maillage du réservoir avec le captage Poussière et Pratellerie.

ASSAINISSEMENT

- ALLINGES (Noyer)

Mise en séparatif du réseau d'eaux usées (80 ml et 6 branchements).

7,5 millions de m³ d'eau potable ont été prélevés et mis en distribution auprès de **35 000** abonnés

720 km de réseau d'eaux usées desservent

près de **95 %** des foyers situés en zone d'assainissement collectif



05

ENVIRONNEMENT : DES RICHESSES À PRÉSERVER

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

Lancement des études stratégiques

Engagées mi-2021, elles fixeront d'ici à fin 2022 les orientations pour les années futures en matière de zones humides, corridors écologiques et des milieux aquatiques. Intégrées dans les documents-cadre de l'agglomération comme le PLUi HM, un programme d'actions sera établi pour une mise en œuvre dès 2023.

Restauration et sécurisation de la Basse Dranse : les procédures administratives

L'année 2021 a été consacrée aux demandes d'autorisation (dont l'enquête publique) et à la consultation des entreprises. Pour l'agglomération, l'investissement s'élèvera à près d'1 M€ TTC et constituera un acte fondateur dans l'exercice de sa mission GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection des inondations). La coordination de ces aménagements, sur 4 km, a été déléguée au SIAC (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais).



Les Ballandes à Perrignier : redonner à la forêt ses caractéristiques d'origine

Afin de compenser les impacts environnementaux de la création de la zone d'activités de Planbois à Perrignier, une opération de coupe des résineux a été mise en œuvre sur le boisement humide des Ballandes, afin de recréer une prairie sèche, creuser plusieurs mares, et y favoriser à nouveau la biodiversité.

Garantir la préservation du Glaïeul des marais

Un nouveau contrat a été signé pour une durée de cinq années supplémentaires avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Fonds Vitale Environnement pour poursuivre les travaux de maintien des clairières et de comptage des pieds de Glaïeul des marais, espèce d'intérêt communautaire emblématique du territoire.

06

AUX CÔTÉS DES COMMUNES, ASSURER LA COHÉSION SOCIALE

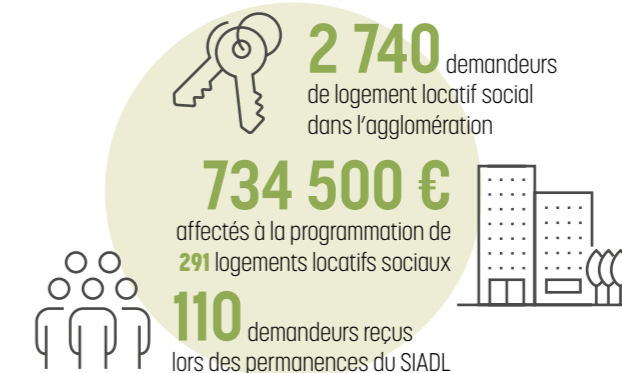


FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

De nouveaux services pour l'accueil et l'accompagnement des demandeurs de logements sociaux

L'approbation en octobre 2021 du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSD) a permis l'ouverture du service d'accueil et d'information des demandeurs de logement social (SIADL). Etabli pour 6 ans, ce plan définit les orientations destinées à favoriser la transparence, l'équité et la lisibilité dans l'attribution des logements sociaux par une homogénéisation des informations dispensées.

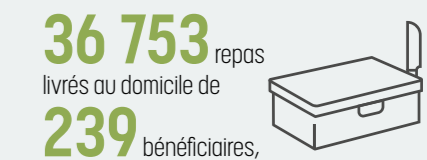
2021 c'est aussi le lancement des permanences d'accueil des demandeurs de logements sociaux dans 5 communes de l'agglomération.



Lancement de la démarche « habitat participatif »

Avec l'appui de la société Habitat et Partage, une première réunion d'information s'est tenue en décembre 2021. Un ou plusieurs projets innovants seront soutenus sur des thématiques telles que la mixité sociale et générationnelle, l'inclusion des seniors et des publics fragiles, ou encore la vie associative.

LE CIAS (centre intercommunal d'action sociale) AU PLUS PRÈS DES PUBLICS FRAGILISÉS



06

AUX CÔTÉS DES COMMUNES, ASSURER LA COHÉSION SOCIALE

DES SERVICES DE PROXIMITÉ RENFORCÉS

L'Antenne de Justice et du Droit étend son action dans le Chablais

2021 a vu le renouvellement de la convention permettant à ce service, porté par l'agglomération, de bénéficier aux intercommunalités du Pays d'Evian-Vallée d'Abondance et du Haut-Chablais.



 **10** services gratuits (dont 1 supplémentaire avec l'arrivée de l'association Espace Femmes) rendus

par **3** agents et **26** intervenants (contre 18 en 2020).

 **11 610** usagers accueillis (+13% par rapport à 2020)

92% d'usagers satisfaits à l'issue de l'enquête de satisfaction 2021 menée par le ministère de la Justice.

Mais aussi des actions de sensibilisation à l'exemple du harcèlement scolaire :

6 écoles élémentaires **360** élèves concernés **25** directeurs

France Services : la labellisation par l'Etat

En octobre 2021, le projet de déploiement d'un espace France Services à Douvaine a été labellisé par l'Etat, venant compléter le bus itinérant (labélisation obtenue en 2020). Ouverture de ce service de proximité en 2022 !

COHÉSION SOCIALE ET CITOYENNETÉ

Pour faciliter la mise en œuvre du Contrat de ville :

- 3 adultes-relais recrutés pour intervenir dans tous les quartiers d'habitat social de l'agglomération et faire le « relais » entre les habitants et les institutions.

- 1 chef de projet recruté pour accompagner directement les porteurs de projets et les collectivités membres de l'agglomération dans leur projet.



12 actions soutenues au bénéfice des habitants des quartiers d'habitat social de Thonon, Sciez et Douvaine (**16 929 €** financés par Thonon Agglomération et **27 412 €** par l'Etat).

Quartiers d'été 2021

Un programme complet d'animations déployé durant la période estivale au bénéfice des habitants de Collonges-Sainte Hélène (stages de découverte de sports, ateliers de loisirs, jeux culture...).

Sécurité et prévention de la délinquance : vers une stratégie globale

L'agglomération a engagé la refonte de sa stratégie territoriale de prévention et de sécurité. Un diagnostic local de sécurité a été mené, dont les conclusions ont été présentées aux élus en octobre. Les 3 grands axes d'intervention identifiés pour le territoire : la prévention, la protection et la tranquillité publique. Le déploiement de la vidéoprotection, qui s'inscrit dans ce cadre, s'est poursuivi sur les 18 communes engagées dans le dispositif territorial en 2021.

PETITE ENFANCE : DES SERVICES FORTEMENT SOLLICITÉS

Multi-accueil à Allinges et micro-crèche au Lyaud

136 demandes d'inscriptions pour **50** places d'accueil 

79 dossiers acceptés dont **52** renouvellements 

Une belle activité malgré un impact important de la crise sanitaire sur l'organisation quotidienne des structures.



Relais assistantes maternelles


45 enfants ont participé aux ateliers d'éveil 70 assistantes maternelles ont bénéficié d'une information par le RAM.




SANTÉ : PÉRENNISER L'OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Maison de Santé de Douvaine

Ouvert en octobre 2021, le bâtiment regroupe un pôle médical (4 médecins généralistes - 2 locaux libres), un pôle paramédical (des infirmières, 3 orthophonistes, 1 orthoptiste, 1 neuropsychologue et 1 ostéopathe), les nouveaux locaux de l'AST74 (médecine du travail) et du laboratoire d'analyses médicales de Douvaine.

 **6** ans entre l'agrément du projet de santé multisites porté par l'intercommunalité et validé par l'ARS et l'ouverture de la première maison à Douvaine

300 000 € versés par Thonon Agglomération sous forme d'un fonds de concours (**23 %** du coût) 

ENCOURAGER LES PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES

Soutenir les acteurs associatifs et culturels

 **95 000 €** en faveur de la Maison des Arts du Léman et plus particulièrement des Chemins de Traverse et du Festival des P'tits Malins.

3 gymnases intercommunaux

43 conventions annuelles d'utilisation avec des associations du territoire et environ 50 conventions ponctuelles pour la réservation d'espaces (auditorium, salle de danse...).



 **4** événements organisés par les acteurs locaux soutenus en 2021 pour un montant de **11 000 €**

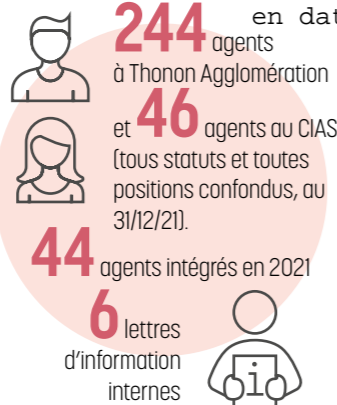
Le Bureau information jeunesse poursuit son déploiement

2021 a vu le service obtenir le label national « Information Jeunesse » Après Douvaine et Thonon-les-Bains, une permanence est désormais assurée à Bons-en-Chablais (local Méli-Mélo).



 Plus de **2 000** jeunes accueillis sur les **3** antennes 
Près de **2 000** participants aux actions proposées par le BIJ : atelier estime de soi, prévention sexualité, lutte contre le harcèlement, prévention des conduites à risques, etc.

DES MOYENS AU SERVICE DE NOS AMBITIONS



DU CÔTÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Adoption des lignes directrices de gestion

en avril 2021 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 pour une application de 6 ans. Elles portent sur une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines (notamment en matière de GPEC) ainsi que d'orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

TAO (pour Thonon Agglomération Online)

C'est le nom retenu pour l'intranet dédié à l'information des agents communautaires. 6 ateliers de travail transversaux ont associé les services à la définition des contenus et à la création de l'arborescence. Dès son ouverture fin 2021, 64 rubriques ont été ouvertes, animées par 11 collaborateurs. Une évolution progressive de l'outil est prévue sur 3 ans.



Améliorer les conditions de travail des agents communautaires

DE NOUVEAUX LOCAUX AMÉNAGÉS POUR LA RÉGIE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES dans un bâtiment acquis dans la ZAEi de Vongy à Thonon-les-Bains. Livraison en octobre 2021, pour un coût total de 359 011,85 € HT (soutien du Département de la Haute-Savoie, à hauteur de 40 000 €). Ces locaux sont composés de vestiaires adaptés, d'espaces administratifs, de stockage et de stationnement des camions-bennes.



LE BÂTIMENT ADMINISTRATIF RÉAMÉNAGÉ À BALLAISON

L'accueil physique des usagers a été amélioré. Les locaux ont été en partie transformés avec la restructuration de bureaux, la création d'espaces pour les archives, d'une salle de crise et d'une salle de formation (env. 100 000 € HT, hors mobilier). Deux structures modulaires de 60 m² chacune ont été installées en complément sur le site, à usage de salles de réunion.

UNE AGGLO QUI INFORME ET À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS

« Mes démarches », le nouveau portail usagers en ligne

Le portail mesdemarches.thononagglo.fr a ouvert en septembre 2021. Accessible 24h/24 7j/7, il permet d'améliorer le suivi des demandes pour l'usager en conformité avec la Saisine par Voie Electronique (code des relations entre le public et l'administration), et de fluidifier les circuits internes.



DE NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES DE PILOTAGE

Consolidation du Système d'Information Financier

Le logiciel a accueilli 2 nouveaux modules pour assurer le suivi financier et technique et accompagner les services dans leur démarche de pilotage des procédures d'achats et l'élaboration budgétaire.

42 collaborateurs
ont été formés
à la prise en main
de ces nouveaux outils.

Système d'Information Géographique – Modules Cadastre et Assainissement

Le SIG s'est étoffé de 4 nouveaux modules dédiés à la consultation du cadastre et du zonage des documents d'urbanisme, couplés au logiciel métier utilisé par 24 communes. Chacune pourra accéder et/ou mettre à jour les données, à terme, au même titre que les services de l'agglomération. Les données concernant les eaux usées ont également été uniformisées pour mettre à disposition des agents une base référentielle et un logiciel de gestion cartographique unique.

FINANCES : 2021, UNE ANNÉE TRANSITOIRE

Une santé financière maîtrisée

En 2021, la collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt. Les impacts de la réforme de la fiscalité locale ont été limités, les recettes issues de la taxe d'habitation ayant globalement été compensées via le reversement de TVA. Cela a permis de confirmer la stabilité fiscale instaurée depuis 2017. Et si l'exercice est resté contrarié par les impacts de la crise sanitaire, celle-ci n'a pas entraîné une baisse des fonds frontaliers, dont l'agglomération bénéficie via le Département (2,9 M€ en 2021).

0% d'augmentation de la fiscalité

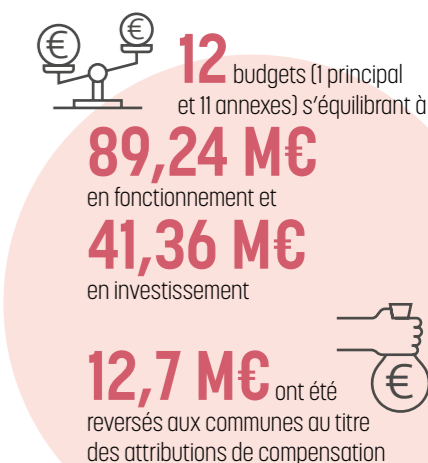
Taxe d'habitation (TH) : **7,34 %**
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : **2,39 %**
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : **3 %**
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : **26,41 %**

Des excédents préservés pour les projets pluriannuels

Les taux de réalisation sont variables selon les budgets ; 2021 est une année de transition pendant laquelle l'agglomération a conduit à leur terme un premier cycle de grands projets, et reporté certains. Ces décalages reposent essentiellement sur des causes extérieures (base nautique des Clerges, renouvellement du réseau d'eau potable sur les Blaves, projet piscine...). Les excédents disponibles concernent les budgets annexes assainissement, eau et déchets qui portent des investissements sur le long terme : le plan pluriannuel d'investissement assainissement prévoit des dépenses annuelles d'environ 7 M€, celui de l'eau potable 5 M€. Celui des déchets prévoit 12 M€ sur 4 ans.

Une vigilance accrue pour les prochains exercices

La situation financière se fragilise, avec une dégradation progressive et régulière de l'épargne nette permettant l'autofinancement des investissements. Le budget principal connaît ainsi des dynamiques très divergentes sur sa section de fonctionnement entre 2018 et 2021, entre l'évolution de ses recettes (+20,50 %) et celle de ses dépenses (+32,86 %).



390 € par habitant*
C'est le montant de la dette
cumulée, estimée au 31
décembre 2021

*base : 90 994 habitants (population INSEE)

Les comptes administratifs 2021 (en €)

INVESTISSEMENT	Budget principal	Assainissement	Ordures ménagères	Eau Potable	Berges & Rivières	Développement économique	Funiculaire	LLA	MAPA	Mobilité	Transport scolaire	Zones	TOTAL GÉNÉRAL
Résultat de clôture N-1 (2020)	-1 369 159,39	979 683,62	-76 783,52	-2 694 609,08	940 223,77	-374 421,72	378 484,92	13 498,76	-71 712,98	918 646,73	278 909,79	-5 161 073,04	-6 238 312,14
Résultat N (2021)	3 455 462,39	-26 508,41	-1 683 718,72	5 660 178,03	110 557,85	590 880,17	91 467,88	9 758,94	-317 463,50	-267 342,99	65 380,50	-923 133,14	6 765 519,00
Résultat cumulé	2 086 303,00	953 175,21	-1 760 502,24	2 965 568,95	1 050 781,62	216 458,45	469 952,80	23 257,70	-389 176,48	651 303,74	344 290,29	-6 084 206,18	527 206,86

FONCTIONNEMENT	Budget principal	Assainissement	Ordures ménagères	Eau Potable	Berges & Rivières	Développement économique	Funiculaire	LLA	MAPA	Mobilité	Transport scolaire	Zones	TOTAL GÉNÉRAL
Résultat de clôture N-1 (2020)	11 782 308,59	19 783 936,35	8 910 916,55	4 648 198,62	316 728,45	72 581,87	33 521,81	84 240,21	259 336,10	1,36	139 003,97		46 030 773,88
Part affectée inv. (1068)	-2 480 267,21	-	-922 576,28	-4 415 437,37	-	-374 421,72	-	-	-92 532,98	-	-	-	-8 285 235,56
Résultat N (2021)	2 463 923,40	6 556 272,24	331 030,98	2 182 038,53	-30 105,78	7 296,83	6 743,94	15 024,21	484 502,50	201 503,70	184 248,56	-	12 402 479,11
Résultat cumulé	11 765 964,78	26 340 208,59	8 319 371,25	2 414 799,78	286 622,67	-294 543,02	40 265,75	99 264,42	651 305,62	201 505,06	323 252,53	-	50 148 017,43

TOTAL	Budget principal	Assainissement	Ordures ménagères	Eau Potable	Berges & Rivières	Développement économique	Funiculaire	LLA	MAPA	Mobilité	Transport scolaire	Zones	TOTAL GÉNÉRAL
Résultat de clôture N-1 (2020)	10 413 149,20	20 763 619,97	8 834 133,03	1 953 589,54	1 256 952,22	-301 839,85	412 006,73	97 738,97	187 623,12	918 648,09	417 913,76	-5 161 073,04	39 792 461,74
Part affec inv (1068)	-2 480 267,21	-	-922 576,28	-4 415 437,37	-	-374 421,72	-	-	-92 532,98	-	-	-	-8 285 235,56
Résultat 2021	5 919 385,79	6 529 763,83	-1 352 687,74	7 842 216,56	80 452,07	598 177,00	98 211,82	24 783,15	167 039,00	-65 839,29	249 629,06	-923 133,14	19 167 998,11
Résultat de clôture 2021	13 852 267,78	27 293 383,80	6 558 869,01	5 380 368,73	1 337 404,29	-78 084,57	510 218,55	122 522,12	262 129,14	852 808,80	667 542,82	-6 084 206,18	50 675 224,29

THONON
agglomération

25 communes,
**UNE MÊME
DYNAMIQUE**

ALLINGES
ANTHY-SUR-LÉMAN
ARMOY
BALLAISON
BONS-EN-CHABLAIS
BRETHONNE
CERVENS
CHENS-SUR-LÉMAN
DOUVAINE
DRAILLANT
EXCENEVEX
FESSY
LOISIN
LULLY
LE LYAUD
MARGENCEL
MASSONGY
MESSERY
NERNIER
ORCIER
PERRIGNIER
SCIEZ
THONON-LES-BAINS
VEIGY-FONCENEX
YVOIRE

**THONON
AGGLOMÉRATION**

2 place de l'Hôtel de Ville
BP 80114
74207 Thonon-les-Bains cedex
04 50 31 25 00
www.thononagglo.fr